

SALLE DES MARCHÉS

# Produits de couverture du risque de change

POUR IMPORTATEURS





# Sommaire

TERME PLUS	6
RISK REVERSAL	8
RATIO RISK REVERSAL	10
VARIO TERME	12
TERME PARTICIPATIF	14
TERME ACTIVANT	16
TERME PERFORMANCE	18
RATIO MULTITERME	20
TERME OPTIFIX	22
OPTITERME	24
TERME CORRIDOR	26

Ces produits sont classés selon deux types de couverture:



**Optimiser**

L'opération de couverture définit un cours maximum et minimum pour un montant convenu



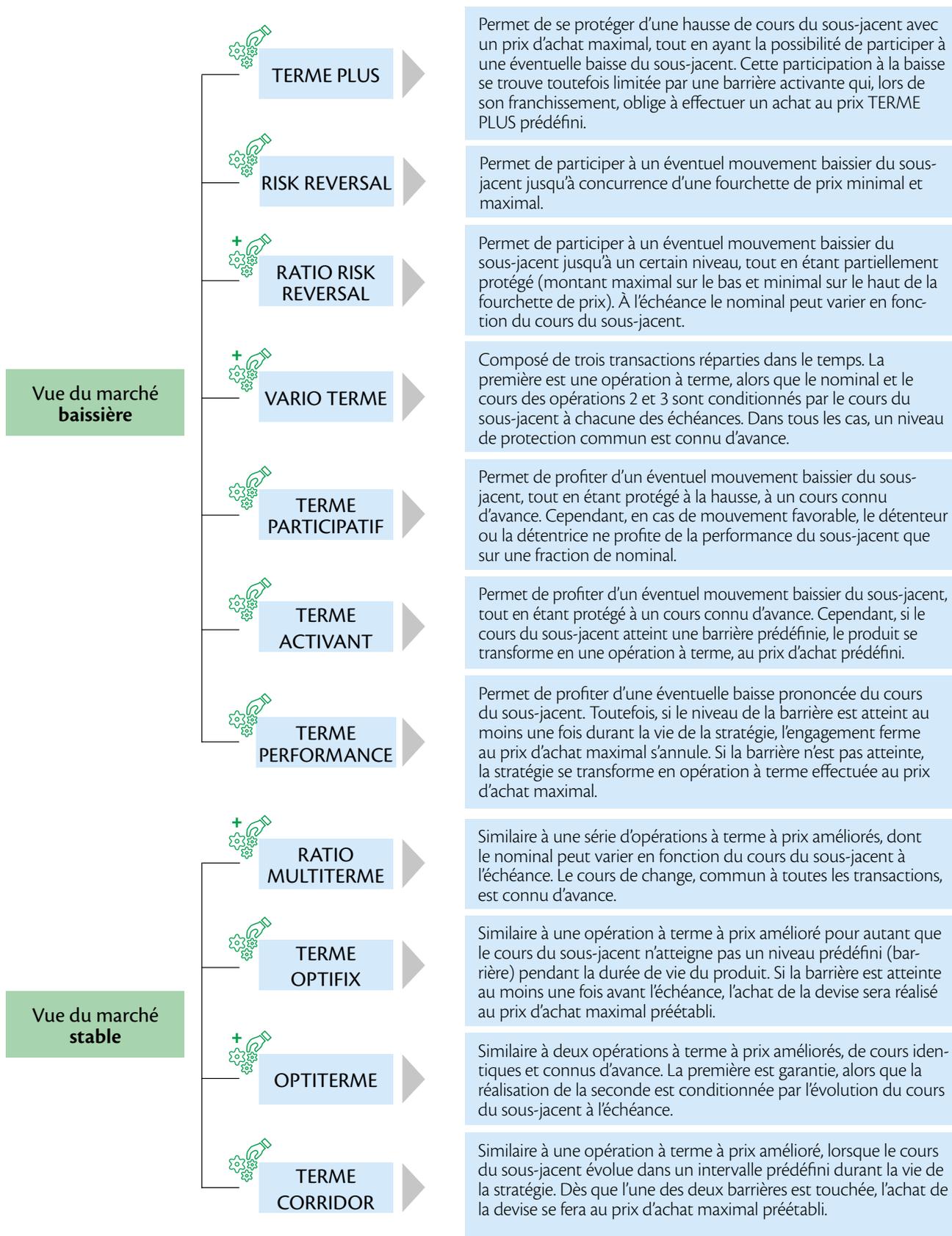
**Optimiser +**

L'opération de couverture définit un cours maximum et minimum pour des **montants différents** (couverture asymétrique)



# Produits de couverture du risque de change

Ces produits sont destinés à des clients et clientes souhaitant se protéger contre la hausse d'une paire de monnaies, en particulier les importateurs ou importatrices.



# TERME PLUS

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	légèrement baissière
Couverture:	totale
Échéance(s):	une

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le TERME PLUS s'adresse à toute cliente et tout client désirant se protéger d'une hausse du cours du sous-jacent avec un prix d'achat maximal, tout en ayant la possibilité de participer à une éventuelle baisse du cours du sous-jacent.

Cette participation à la baisse se trouve toutefois limitée par une barrière activante.

Lorsque la barrière activante est atteinte ou franchie en cours de vie du produit, l'achat s'effectue au prix du TERME PLUS.

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Possibilité de surperformer le prix à terme de référence.
- Participation au mouvement favorable du cours du sous-jacent, jusqu'au niveau prédéfini de la barrière.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence.
- En cas d'évolution baissière du cours du sous-jacent, le client ou la cliente ne profite de la baisse que jusqu'au niveau prédéfini de la barrière.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un TERME PLUS s'engage à acheter une monnaie à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.

## Exemple

La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone US, doit se protéger contre une hausse du dollar. Toutefois, elle envisage une légère dépréciation de la devise américaine.

<b>Paire de devises:</b>	USD/CHF	<b>Prix spot:</b>	CHF <b>1,0030</b> pour USD 1
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'USD, vendeur de CHF	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>0,9975</b> pour USD 1
<b>Échéance(s):</b>	à définir, par ex. 3 mois	<b>Prix TERME PLUS:</b>	CHF <b>0,9965</b> pour USD 1
<b>Date valeur:</b>	jours d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Barrière activante:</b>	CHF <b>0,9485</b> pour USD 1
<b>Nominal:</b>	USD 500 000	<b>Prix d'achat maximal:</b>	CHF <b>1,0300</b> pour USD 1
<b>Prime:</b>		<b>Prime:</b>	aucune
<b>Composition du produit:</b>	achat call 1,0300 avec barrière désactivante à 0,9485 achat call 0,9965 avec barrière activante à 0,9485, vente put 0,9965 avec barrière activante à 0,9485		

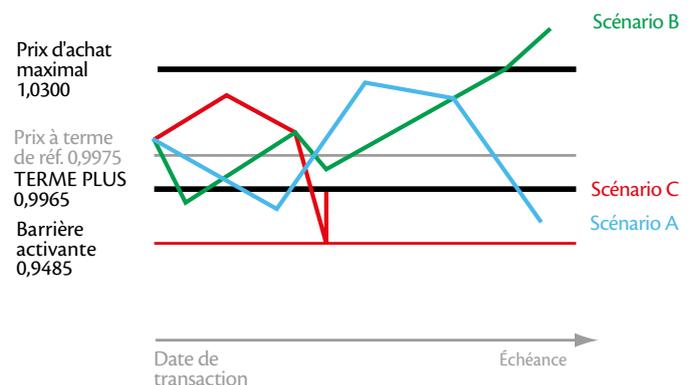
### Trois scénarios possibles à l'échéance

La barrière activante n'a jamais été touchée durant la vie du produit:

- **Scénario A,**  
le cours au comptant est inférieur ou égal au niveau du prix d'achat maximal: aucune opération liée au TERME PLUS n'intervient. Le client ou la cliente décide d'effectuer ou non une opération au comptant (spot);
- **Scénario B,**  
Le cours au comptant est supérieur au niveau du prix d'achat maximal: le client ou la cliente peut exercer son droit d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0300 pour USD 1.

La barrière activante a été touchée durant la vie du produit:

- **Scénario C,**  
le client ou la cliente doit acheter USD 500 000 au cours du TERME PLUS de CHF 0,9965 pour USD 1; ce cours reste meilleur que le cours à terme à la conclusion du produit.



# RISK REVERSAL

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	baisse
Couverture:	totale
Échéance(s):	une ou plusieurs

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le RISK REVERSAL s'adresse à toute cliente et tout client désirant se couvrir d'une hausse du cours du sous-jacent. Les prix d'achat minimal et maximal définissent la fourchette à l'intérieur de laquelle, le client ou la cliente peut agir au comptant, à l'échéance.

En cas d'évolution défavorable du cours (hausse du sous-jacent), le dénouement s'effectue au niveau du prix d'achat maximal.

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Participation à l'évolution baissière du cours du sous-jacent jusqu'au prix d'achat minimal.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- En cas d'évolution baissière du cours du sous-jacent, le client ou la cliente ne profite de la baisse que jusqu'au niveau du prix d'achat minimal.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un RISK REVERSAL **s'engage à acheter, lors de chaque échéance, une monnaie** à des conditions prédéfinies. Ces transactions sont comparables à des opérations à terme conditionnées.

## Exemple

La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone euro, doit se protéger contre une hausse de l'euro. Elle envisage cependant une dépréciation de la devise européenne et souhaite en profiter, tout en étant couverte.

<b>Paire de devises:</b>	EUR/CHF
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'EUR, vendeur de CHF
<b>Échéance(s):</b>	à définir (une ou plusieurs)
<b>Date valeur:</b>	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables
<b>Nominal:</b>	EUR 500 000
<b>Composition du produit:</b>	achat call 1,0900, vente put 1,0300

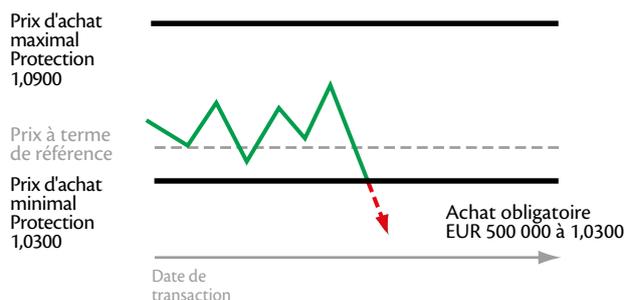
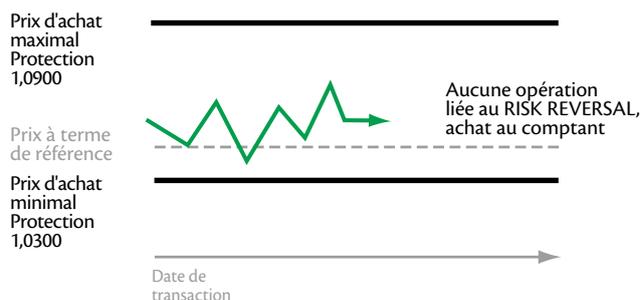
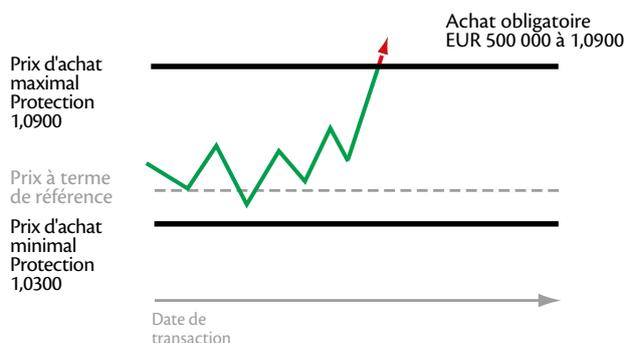
<b>Prix d'achat minimal:</b>	CHF <b>1,0300</b> pour EUR 1
<b>Prix d'achat maximal:</b>	CHF <b>1,0900</b> pour EUR 1
<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>1,0700</b> pour EUR 1
<b>Prime:</b>	aucune

## Scénarios possibles à l'échéance

### À chaque échéance

Si le cours au comptant à l'échéance de l'EUR/CHF est:

- **supérieur ou égal au prix d'achat maximal (1,0900)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter EUR 500 000 au cours de CHF 1,0900 pour EUR 1. Il ou elle se protège ainsi de la hausse de cours du sous-jacent;
- **entre le prix d'achat minimal (1,0300) et le prix d'achat maximal (1,0900)**, aucune opération liée au RISK REVERSAL n'intervient. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance;
- **inférieur ou égal au prix d'achat minimal (1,0300)**, le client ou la cliente a l'obligation d'acheter EUR 500 000 au cours de CHF 1,0300 pour EUR 1.



# RATIO RISK REVERSAL

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	baisse
Couverture:	partielle
Échéance(s):	une ou plusieurs

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le RATIO RISK REVERSAL s'adresse à toute cliente et tout client désirant se couvrir d'une hausse du cours du sous-jacent. Les prix d'achat minimal et maximal définissent la fourchette à l'intérieur de laquelle le client ou la cliente peut agir au comptant, à l'échéance. En fonction du niveau à l'échéance, un montant minimal ou maximal pourra être traité.

### Avantages

- Participation à l'évolution baissière du cours du sous-jacent jusqu'au prix d'achat minimal pour le montant le plus élevé.
- Prix d'achat maximal connu pour le montant le plus petit (risque de change partiellement couvert).
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou le cours au comptant à l'échéance.
- Deux variantes de nominal à chaque échéance, selon les conditions de marché. En cas d'évolution défavorable, la conversion est réalisée avec le montant le plus petit au prix d'achat le plus élevé.
- Participation limitée à un éventuel mouvement favorable.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la detentriche d'un RATIO RISK REVERSAL **s'engage à vendre une monnaie** à des conditions prédéfinies. Ces transactions sont comparables à des opérations à terme conditionnées.

# RATIO RISK REVERSAL

## Exemple

La société ENTREPRISE, importatrice dans la zone euro, doit se protéger contre une hausse de l'euro. Elle envisage cependant une dépréciation modérée de la devise européenne et souhaite se protéger partiellement contre une hausse de cette monnaie.

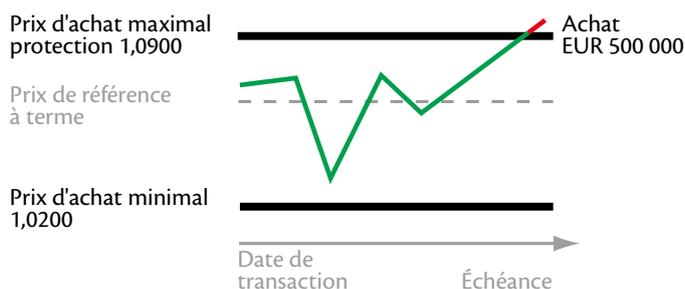
<b>Paire de devises:</b>	EUR/CHF
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'EUR, vendeur de CHF
<b>Échéance(s):</b>	à définir (une ou plusieurs) + 2 jours ouvrables
<b>Montant total min./max.:</b>	EUR 500 000/EUR 1 000 000

<b>Prix d'achat minimal:</b>	CHF 1,0200 pour EUR 1
<b>Prix d'achat maximal:</b>	CHF 1,0900 pour EUR 1
<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF 1,0700 pour EUR 1
<b>Prime:</b>	aucune

## Scénarios possibles à l'échéance

Si le cours au comptant à l'échéance de l'EUR/CHF est:

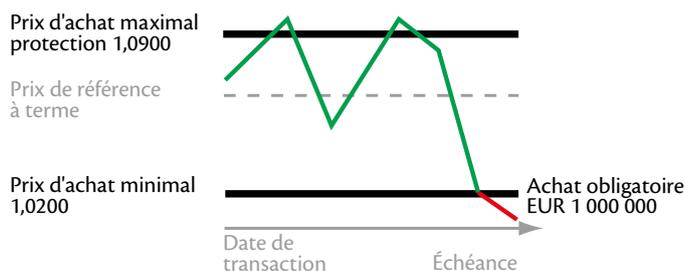
- **supérieur ou égal au prix d'achat maximal (1,0900)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter EUR 500 000 au cours de CHF 1,0900 pour EUR 1;



- **entre le prix d'achat maximal (1,0900) et le prix d'achat minimal (1,0200)**, aucune opération liée au RATIO RISK REVERSAL n'intervient. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance;



- **inférieur ou égal au prix d'achat minimal (1,0200)**, le client ou la cliente a l'obligation d'acheter EUR 1 000 000 au cours de CHF 1,0200 pour EUR 1.



# VARIO TERME

## Protection à la hausse



Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: baisse

Couverture: partielle

Échéance(s): plusieurs (3)

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le VARIO TERME s'adresse à toute cliente et tout client désirant participer aux éventuels mouvements favorables du sous-jacent, tout en étant protégés en cas de hausse au-dessus d'un niveau préétabli.

La stratégie se base sur plusieurs échéances et différents montants engagés. À chaque échéance, le détenteur ou la détentrice sera protégé pour le montant défini comme montant minimal, si le cours au comptant est supérieur au prix d'achat minimal.

En revanche, il ou elle sera obligé d'acheter un montant plus élevé défini comme montant maximal, si le cours au comptant est inférieur ou égal au prix d'achat minimal.

Dans tous les cas, les montants ainsi que les niveaux d'achat minimaux et maximaux sont définis d'avance.

### Avantages

- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence, jusqu'à un niveau prédéfini.
- Cours et montants maximaux connus d'avance.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- Le montant acheté à chaque échéance peut varier en fonction du niveau touché par le cours au comptant.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un VARIO TERME **s'engage à acheter, lors de chaque échéance, une monnaie** à des conditions prédéfinies. Ces transactions sont comparables à des opérations à terme conditionnées.

## Exemple

La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone euro, doit se protéger contre une hausse de l'euro. Elle envisage une dépréciation de la devise européenne et souhaite en profiter. Par ailleurs, elle est en mesure d'assumer des flux de trésorerie à montants variables.

		Échéance 1	Échéance 2	Échéance 3	
<b>Paire de devises:</b>	EUR/CHF				
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'EUR, vendeur de CHF				
<b>Échéance(s):</b>	à définir (3)				
<b>Date valeur:</b>	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables				
<b>Prime:</b>	aucune				
<b>Composition du produit:</b>	échéance 1: achat call 1,0730 (EUR 100 000), vente put 1,0730 (EUR 100 000) échéance 2: achat call 1,0730 (EUR 100 000), vente put 1,0420 (EUR 200 000) échéance 3: achat call 1,0730 (EUR 100 000), vente put 1,0170 (EUR 300 000)				
		<b>Montant min. (EUR):</b>	100 000	100 000	100 000
		<b>Montant max. (EUR):</b>	100 000	200 000	300 000
		<b>Prix d'achat max. (CHF pour EUR 1):</b>	<b>1,0730</b>	<b>1,0730</b>	<b>1,0730</b>
		<b>Prix d'achat min. (CHF pour EUR 1):</b>	<b>1,0730</b>	<b>1,0420</b>	<b>1,0170</b>
		<b>Prix à terme de référence (CHF pour EUR 1):</b>	<b>1,0720</b>	<b>1,0712</b>	<b>1,0704</b>

## Trois scénarios possibles à chaque échéance

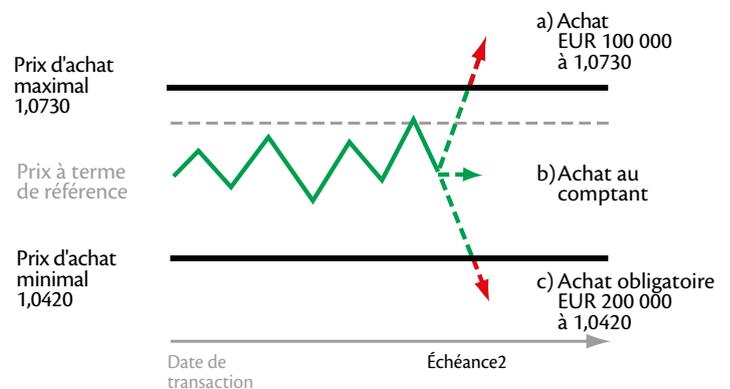
### Première échéance

- quel que soit le cours du sous-jacent à l'échéance, le client ou la cliente achète EUR 100 000 au cours de CHF 1,0730 pour EUR 1.

### Deuxième échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF à l'échéance est:

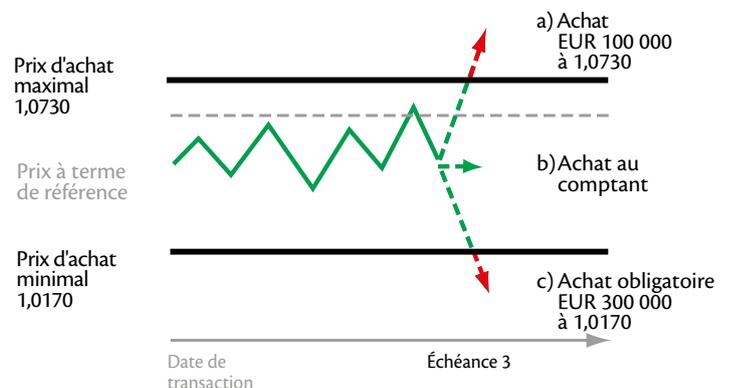
- **supérieur au prix d'achat maximal (1,0730)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter EUR 100 000 au cours de CHF 1,0730 pour EUR 1 et se protège ainsi de la hausse du cours du sous-jacent (a);
- **entre le prix d'achat maximal (1,0730) et le prix d'achat minimal (1,0420)**, aucune opération liée au VARIO TERME n'intervient. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance (b);
- **inférieur ou égal au prix d'achat minimal (1,0420)**, le client ou la cliente a l'obligation d'acheter EUR 200 000 au cours de CHF 1,0420 pour EUR 1 (c).



### Troisième échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF à l'échéance est:

- **supérieur au prix d'achat maximal (1,0730)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter EUR 100 000 au cours de CHF 1,0730 pour EUR 1 et se protège ainsi de la hausse du cours du sous-jacent (a);
- **entre le prix d'achat maximal (1,0730) et le prix d'achat minimal (1,0170)**, aucune opération liée au VARIO TERME n'intervient. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance (b);
- **inférieur ou égal au prix d'achat minimal (1,0170)**, le client ou la cliente a l'obligation d'acheter EUR 300 000 au cours de CHF 1,0170 pour EUR 1 (c).



# TERME PARTICIPATIF

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	baisse prononcée
Couverture:	totale
Échéance(s):	une ou plusieurs

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le TERME PARTICIPATIF s'adresse à toute cliente et tout client désirant participer aux éventuels mouvements favorables du sous-jacent, tout en s'assurant une protection en cas de hausse. La stratégie se base sur deux montants différents.

À l'échéance, si le cours du sous-jacent est au-dessus du prix d'achat, le détenteur ou la détentrice sera totalement protégé et achètera le montant désiré au niveau de protection prédéfini.

Si le cours du sous-jacent à l'échéance est au-dessous du prix d'achat, il ou elle sera obligé d'acheter une fraction prédéfinie du montant au prix d'achat prédéfini. Dans ce cas, il ou elle pourra potentiellement profiter du mouvement baissier du marché et acheter le montant résiduel au prix au comptant (spot).

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Participation partielle à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- En cas d'évolution favorable du cours, le détenteur ou la détentrice ne profite que partiellement de cette évolution.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un TERME PARTICIPATIF **s'engage à acheter une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.

# TERME PARTICIPATIF

## Exemple

La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone euro, doit se protéger contre une hausse de l'euro. Elle envisage cependant une dépréciation de la devise européenne et souhaite en profiter.

<b>Paire de devises:</b>	EUR/CHF	<b>Prix d'achat minimal:</b>	EUR 500 000
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'EUR, vendeur de CHF	<b>Prix d'achat maximal:</b>	EUR 250 000
<b>Échéance(s):</b>	à définir (une ou plusieurs)	<b>Prix d'achat maximal:</b>	CHF 1,0820 pour EUR 1
<b>Date valeur:</b>	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF 1,0700 pour EUR 1
<b>Prime:</b>		<b>Prime:</b>	aucune
<b>Composition du produit:</b>	achat call 1,0820 (EUR 500 000), vente put 1,0820 (EUR 250 000)		

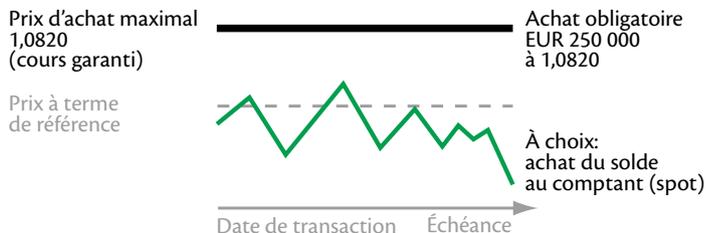
## Scénarios possibles à chaque échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF est:

- **supérieur ou égal au prix d'achat maximal (1,0820)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter EUR 500 000 au cours de CHF 1,0820 pour EUR 1. Il ou elle se protège ainsi de la hausse de cours du sous-jacent;



- **inférieur au prix d'achat maximal (1,0820)**, le client ou la cliente a l'obligation d'acheter EUR 250 000 au cours de CHF 1,0820 pour EUR 1. Il ou elle décide ou non d'effectuer une opération au comptant pour le montant résiduel, au prix du marché à l'échéance.



# TERME ACTIVANT

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	baisse limitée
Couverture:	totale
Échéance(s):	une

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le TERME ACTIVANT s'adresse à toute cliente et tout client désirant participer à une baisse éventuelle du sous-jacent, tout en s'assurant une protection en cas de hausse.

La possibilité de profiter de l'évolution favorable du prix de marché est conditionnée par le niveau de barrière choisi. À l'échéance, si la barrière n'a jamais été atteinte par le cours spot du sous-jacent, le détenteur ou la détentrice de la stratégie pourra profiter d'un éventuel mouvement de baisse au-dessous du prix d'achat maximal et effectuer la transaction au prix au comptant (spot). Dans le cas d'une hausse du cours à l'échéance, le détenteur ou la détentrice aura le droit d'acheter la devise au niveau de protection prédéfini.

Si la barrière est touchée au moins une fois avant l'échéance, la stratégie se transformera en simple opération d'achat à terme au niveau de protection prédéfini (prix d'achat maximal).

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Participation à un éventuel mouvement baissier du cours du sous-jacent, jusqu'à un niveau prédéfini (barrière).
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent si le niveau de la barrière est atteint durant la vie de la stratégie.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un TERME ACTIVANT **s'engage à acheter une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.

## Exemple

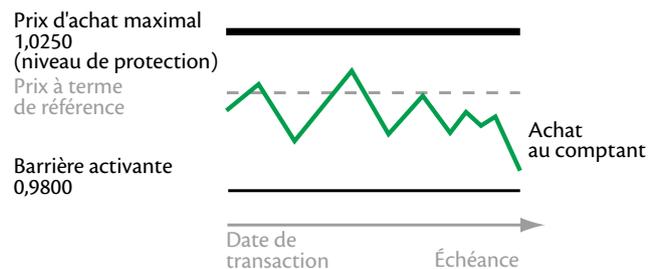
La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone US, doit se protéger contre une hausse du dollar. Elle envisage une dépréciation possible, mais limitée, de la devise américaine.

<b>Paire de devises:</b>	USD/CHF	<b>Nominal:</b>	USD 500 000
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'USD, vendeur de CHF	<b>Prix d'achat maximal:</b>	CHF 1,0250 pour USD 1
<b>Échéance(s):</b>	à définir	<b>Barrière activante:</b>	CHF 0,9800 pour USD 1
<b>Date valeur:</b>	jour d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF 1,0140 pour USD 1
<b>Composition du produit:</b>	achat call 1,0250, vente put 1,0250, barrière activante 0,9800		
		<b>Prime:</b>	aucune

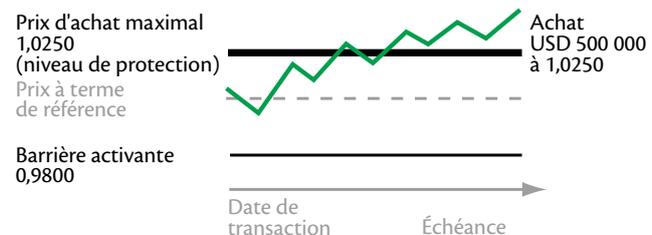
## Scénarios possibles à l'échéance

Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière activante (0,9800) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant (spot) de l'USD/CHF et qu'à l'échéance celui-ci est:

- **inférieur ou égal au prix d'achat maximal (1,0250)**, aucune opération liée au TERME ACTIVANT n'intervient. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance;

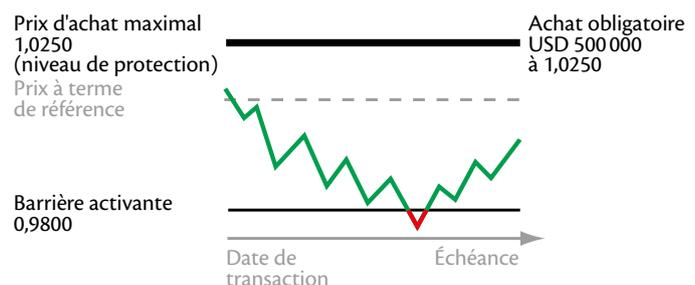


- **supérieur au prix d'achat maximal (1,0250)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0250 pour USD 1. Il ou elle se protège ainsi de la hausse du cours du sous-jacent.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière activante (0,9800) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant (spot) d'USD/CHF:

- le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0250 pour USD 1.



# TERME PERFORMANCE

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	baisse prononcée
Couverture:	totale
Échéance(s):	une

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le TERME PERFORMANCE s'adresse à toute cliente et tout client désirant profiter d'une éventuelle baisse prononcée du cours du sous-jacent afin d'optimiser le cours d'achat à l'échéance.

Si le niveau de la barrière est atteint au moins une fois avant l'échéance, le détenteur ou la détentrice conserve son droit d'achat maximal, mais annule son engagement ferme au prix d'achat maximal. Il ou elle pourra ainsi profiter d'un éventuel mouvement de baisse au-dessous du prix d'achat prédéfini et effectuer la transaction au prix au comptant ou à terme.

Dans le cas d'une hausse du cours à l'échéance, le détenteur ou la détentrice aura le droit d'acheter la devise au niveau de protection prédéfini (prix d'achat maximal). Si le niveau de la barrière n'est jamais atteint avant l'échéance, la stratégie se transforme en opération d'achat à terme au prix d'achat maximal prédéfini.

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence.
- Participation illimitée à un éventuel mouvement baissier du cours du sous-jacent, si ce dernier atteint un niveau prédéfini (barrière).
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent si le niveau de la barrière n'est pas atteint durant la vie de la stratégie.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un TERME PERFORMANCE s'engage à acheter une monnaie à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.

# TERME PERFORMANCE

## Exemple

La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone US, doit se protéger contre une hausse du dollar. Elle envisage une forte dépréciation de la devise américaine.

<b>Paire de devises:</b>	USD /CHF
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'USD, vendeur de CHF
<b>Échéance(s):</b>	à définir
<b>Date valeur:</b>	jour d'échéance + 2 jours ouvrables

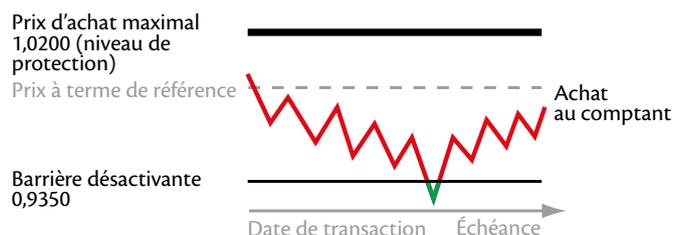
<b>Nominal:</b>	USD 500 000
<b>Prix d'achat maximal:</b>	CHF <b>1,0200</b> pour USD 1
<b>Barrière désactivante:</b>	CHF <b>0,9350</b> pour USD 1
<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>1,0200</b> pour USD 1
<b>Prime:</b>	aucune

Composition du produit: achat call 1,0200, vente put 1,0200, barrière désactivante 0,9350

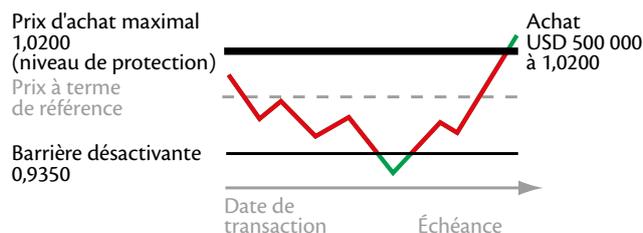
## Trois scénarios possibles à l'échéance

Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière désactivante (0,9350) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'USD/CHF et qu'à l'échéance celui-ci est:

- **inférieur ou égal au prix d'achat maximal (1,0200)**, aucune opération liée au TERME PERFORMANCE n'intervient. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance;

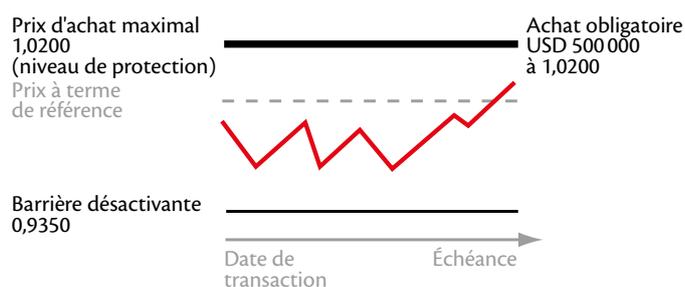


- **supérieur au prix d'achat maximal (1,0200)**, le client ou la cliente exerce son droit d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0200 pour USD 1. Il ou elle se protège ainsi de la hausse du cours du sous-jacent.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière désactivante (0,9350) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'USD/CHF:

- le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0200 pour USD 1.



# RATIO MULTITERME

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	stable
Couverture:	partielle
Échéance(s):	une ou plusieurs

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le RATIO MULTITERME s'adresse à toute cliente et tout client désirant se garantir un prix de couverture plus avantageux que le cours à terme de référence.

La stratégie se compose d'une ou plusieurs échéances. À chaque échéance, le montant est défini en fonction du cours à l'échéance.

Quel que soit le montant acheté, la transaction est toujours garantie au niveau de protection connu d'avance (prix d'achat).

### Avantages

- Achat du sous-jacent à un cours plus avantageux que le cours à terme de référence.
- Transaction garantie à chaque échéance à un cours connu d'avance.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours au comptant à l'échéance.
- Deux variantes de nominal à chaque échéance selon les conditions de marché. En cas d'évolution défavorable, la conversion est réalisée avec le montant le plus grand au prix d'achat prédéfini.
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un RATIO MULTITERME s'engage à acheter une monnaie à des conditions prédéfinies. Ces transactions sont comparables à des opérations à terme conditionnées.

# RATIO MULTITERME

## Exemple

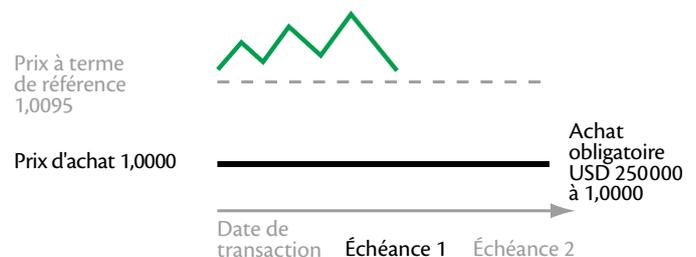
La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone US, doit se protéger contre une hausse du dollar. Elle envisage une évolution stable de la devise américaine. Par ailleurs, elle est en mesure de gérer des flux de trésorerie de montants variables.

<b>Paire de devises:</b>	USD/CHF	<b>Nominal:</b>	A: USD 250 000 B: USD 500 000
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'USD, vendeur de CHF	<b>Prix d'achat:</b>	CHF <b>1,0000</b> pour USD 1
<b>Échéance(s):</b>	à définir (une ou plusieurs)	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>1,0095</b> pour USD 1
<b>Date valeur:</b>	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Prime:</b>	aucune
<b>Composition du produit:</b>	achat call 1,0000 (USD 250 000), vente put 1,0000 (USD 500 000)		

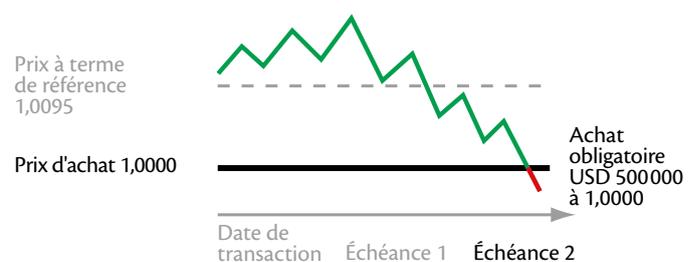
## Scénarios possibles à chaque échéance

Si le cours au comptant du USD/CHF est:

- **supérieur au prix d'achat (1,0000),**  
le client ou la cliente exerce son droit d'acheter USD 250 000 au cours de CHF 1,0000 pour USD 1.  
Il ou elle se protège ainsi de la hausse du cours du sous-jacent, tout en améliorant le prix de sa couverture par rapport au prix à terme de référence;



- **inférieur ou égal au prix d'achat (1,0000),**  
le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0000 pour USD 1.



# TERME OPTIFIX

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	stable, hausse (selon barrière)
Couverture:	totale
Échéance(s):	une

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le TERME OPTIFIX s'adresse à toute cliente et tout client désirant optimiser le cours d'achat d'une devise en profitant d'une vision stable ou légèrement haussière de l'évolution du cours du sous-jacent.

Cette stratégie garantit un prix de couverture plus avantageux que le cours à terme de référence, pour autant que le cours du sous-jacent n'atteigne pas un niveau prédéfini (barrière) pendant la durée de vie du produit.

Si la barrière est atteinte au moins une fois avant l'échéance, l'achat de la devise sera réalisé au prix d'achat maximal préétabli.

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un TERME OPTIFIX **s'engage à acheter une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.

## Exemple

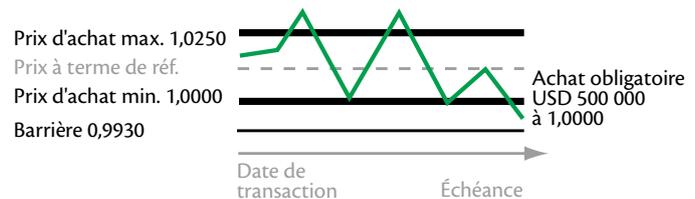
La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone US, doit se protéger contre une hausse du dollar. Elle envisage une évolution stable ou haussière de la devise américaine.

<b>Paire de devises:</b>	USD/CHF	<b>Prix d'achat minimal:</b>	A: CHF <b>1,0000</b> pour USD 1
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'USD, vendeur de CHF	<b>Prix d'achat maximal:</b>	B: CHF <b>1,0250</b> pour USD 1
<b>Échéance(s):</b>	à définir	<b>Barrière:</b>	CHF <b>0,9930</b> pour USD 1
<b>Date valeur:</b>	jour d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>1,0150</b> pour USD 1
<b>Nominal:</b>	USD 500 000	<b>Prime:</b>	aucune
<b>Composition du produit:</b>	achat call 1,0000, barrière désactivante 0,9930, vente put 1,0000, barrière désactivante 0,9930 achat call 1,0250, barrière activante 0,9930, vente put 1,0250, barrière activante 0,9930		

## Scénarios possibles à l'échéance

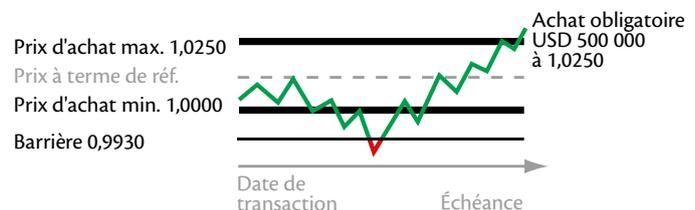
Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (0,9930) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'USD/CHF:

- le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0000 pour USD 1. Il ou elle améliore ainsi le prix de sa couverture par rapport au cours à terme de référence.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (0,9930) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'USD/CHF:

- le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 500 000 au cours de CHF 1,0250 pour USD 1.



# OPTITERME

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	stable
Couverture:	partielle
Échéance(s):	plusieurs (2)

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

L'OPTITERME s'adresse à toute cliente et tout client désirant se garantir un prix de couverture plus avantageux que le cours à terme de référence.

La stratégie se compose de deux opérations d'achat de devises dont la première est garantie au prix de couverture (prix d'achat), alors que la seconde est conditionnée par le cours de change du sous-jacent à l'échéance. Lors de la seconde échéance, le détenteur ou la detentrice aura l'obligation d'acheter le nominal convenu seulement si le cours au comptant est inférieur ou égal au prix d'achat.

### Avantages

- Couverture à un cours connu d'avance à la première échéance.
- Achat du sous-jacent à un cours plus avantageux que le cours à terme de référence.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Réalisation de la seconde échéance non garantie.
- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours au comptant à l'échéance.
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent.
- En cas d'évolution défavorable, la conversion est réalisée au prix d'achat prédéfini.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). À la première échéance, le détenteur ou la detentrice d'un OPTITERME **s'engage à acheter une monnaie** à des conditions prédéfinies. La seconde échéance est comparable à une opération à terme conditionnée.

## Exemple

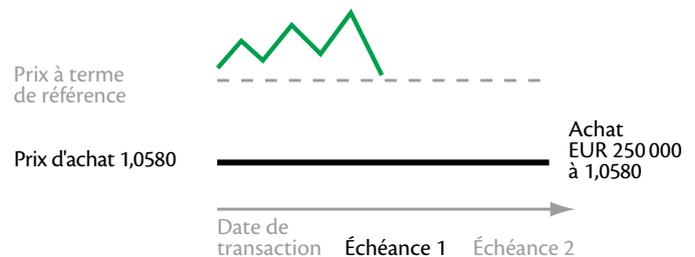
La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone euro, doit se protéger contre une hausse de l'euro. Elle envisage une évolution stable de la devise européenne. Par ailleurs, elle est en mesure de gérer un deuxième flux éventuel de trésorerie à une date ultérieure.

<b>Paire de devises:</b>	EUR/CHF	<b>Nominal:</b>	échéance 1: EUR 250 000 échéance 2: EUR 250 000
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'EUR, vendeur de CHF	<b>Prix d'achat:</b>	CHF <b>1,0580</b> pour EUR 1
<b>Échéance(s):</b>	à définir (2 dans l'exemple)	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>1,0700</b> pour EUR 1
<b>Date valeur:</b>	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Prime:</b>	aucune
<b>Composition du produit:</b>	échéance 1: achat call 1,0580 (EUR 250 000), vente put 1,0580 (EUR 250 000) échéance 2: vente put 1,0580 (EUR 250 000)		

### Scénarios possibles à chaque échéance

#### Première échéance

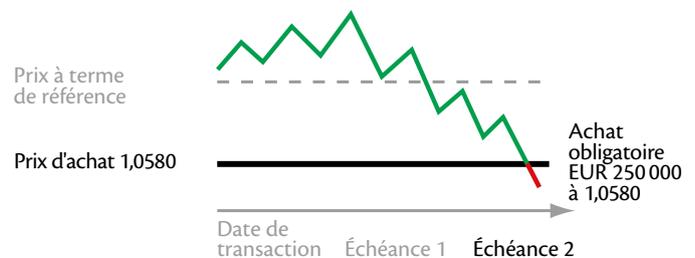
- quel que soit le cours du sous-jacent à l'échéance, le client ou la cliente achète EUR 250 000 au cours de CHF 1,0580 pour EUR 1. Il ou elle améliore ainsi le prix de sa couverture par rapport au cours à terme de référence.



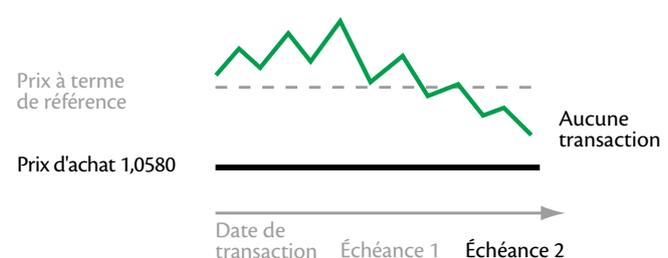
#### Seconde échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF à l'échéance est:

- inférieur ou égal au prix d'achat (1,0580), le client ou la cliente a l'obligation d'acheter EUR 250 000 au cours de CHF 1,0580 pour EUR 1.



- supérieur au prix d'achat (1,0580), aucune opération liée à l'OPTITERME n'intervient à cette échéance. Le client ou la cliente décide ou non d'effectuer une opération au comptant au prix du marché à l'échéance.



# TERME CORRIDOR

## Protection à la hausse



Type de produit:	couverture du risque de change
Vue du marché:	stable
Couverture:	totale
Échéance(s):	une

## Caractéristiques de la stratégie

### Description

Le TERME CORRIDOR s'adresse à toute cliente et tout client désirant profiter d'une vision stable de l'évolution du cours du sous-jacent, tout en souhaitant s'assurer un niveau de protection à l'échéance.

Cette stratégie garantit un prix de couverture plus avantageux que le cours à terme de référence, pour autant que le cours du sous-jacent reste dans un couloir prédéfini.

Si l'une des valeurs définissant le couloir est dépassée au moins une fois avant l'échéance, l'achat de la devise sera réalisé au prix d'achat maximal préétabli.

### Avantages

- Risque de change entièrement couvert.
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence.
- Cette stratégie ne génère aucune prime initiale à payer (*zero upfront premium*).

### Inconvénients

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance.
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent.

### Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur ou la détentrice d'un TERME CORRIDOR **s'engage à acheter une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.

## Exemple

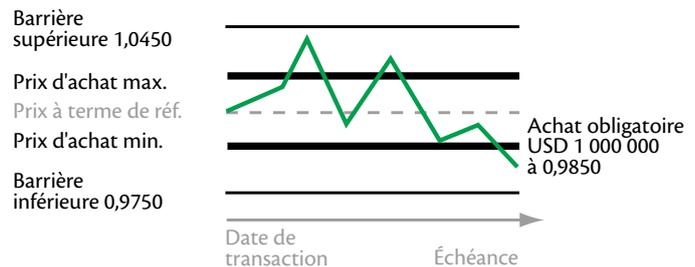
La société ENTREPRISE, importatrice depuis la zone US, doit se protéger contre une hausse du dollar. Elle envisage une évolution stable de la devise américaine.

<b>Paire de devises:</b>	USD/CHF	<b>Prix d'achat minimal:</b>	A: CHF <b>0,9850</b> pour USD 1
<b>Sens du contrat:</b>	le client ou la cliente est acheteur d'USD, vendeur de CHF	<b>Prix d'achat maximal:</b>	B: CHF <b>1,0250</b> pour USD 1
<b>Échéance(s):</b>	à définir	<b>Barrière supérieure:</b>	CHF <b>1,0450</b> pour USD 1
<b>Date valeur:</b>	jour d'échéance + 2 jours ouvrables	<b>Barrière inférieure:</b>	CHF <b>0,9750</b> pour USD 1
<b>Nominal:</b>	USD 1 000 000	<b>Prix à terme de référence:</b>	CHF <b>1,0100</b> pour USD 1
<b>Composition du produit:</b>	achat call 0,9850 double barrière désactivante 0,9750 et 1,0450, vente put 0,9850, double barrière désactivante 0,9750 et 1,0450 achat call 1,0250 double barrière activante 0,9750 et 1,0450, vente put 1,0250, double barrière activante 0,9750 et 1,0450		
		<b>Prime:</b>	aucune

### Scénarios possibles à l'échéance

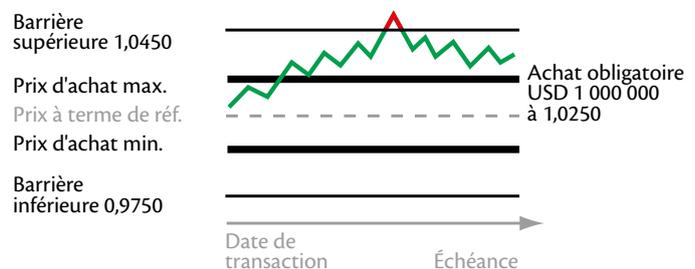
Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau des barrières activantes (0,9750 et 1,0450) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'USD/CHF:

- le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 1 000 000 au cours de CHF 0,9850 pour USD 1. Il ou elle améliore ainsi le prix de sa couverture par rapport au prix à terme de référence.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de l'une des barrières (0,9750 et 1,0450) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'USD/CHF:

- le client ou la cliente a l'obligation d'acheter USD 1 000 000 au cours de CHF 1,0250 pour USD 1.







**ÉMETTEUR ET CONTREPARTIE:** Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne. **FOR, DROIT APPLICABLE:** Lausanne, droit suisse. **MATÉRIALISATION:** ce produit est traité de gré à gré (OTC) et n'est pas matérialisé par un titre et toute impression et livraison de titres individuels sont exclues. **DÉFINITION:** ces types d'opérations de la Banque Cantonale Vaudoise sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC) qui permettent d'acheter ou de vendre une monnaie à un prix plus avantageux qu'une transaction à terme, pour autant que les scénarios décrits ci-dessus surviennent ou non à l'échéance de ces instruments. Ces opérations sont notamment destinées à des investisseurs qui ont un besoin de couverture de change dans une paire de monnaies; ces opérations sont intégralement soumises au mandat-cadre/contrat-cadre/ISDA portant sur les transactions OTC sur devises et métaux précieux. **RISQUES:** le risque de perte sur ce type d'opérations peut, pour autant que les événements de marché décrits ci-dessus surviennent ou non durant la vie de ces instruments, se monter à la différence entre le prix d'exercice et le cours de change au comptant à l'échéance ou s'assimiler à un risque non couvert en cas d'évolution défavorable du cours de change. Ces produits de couverture ne constituent ni des parts de placement collectif de capitaux ni des produits structurés au sens de l'article 3 a ch.3 et 4 LSFIn. L'investisseur supporte le risque d'émetteur. La survenance de situations de marché extraordinaires, d'urgence ou d'inconvertibilité peut affecter les dates et les autres conditions mentionnées dans ce document. **AUTRES:** ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 35 et ss LSFIn. Ce document est informatif et ne constitue ni une publicité, ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances antérieures ne garantissent pas une évolution actuelle ou future. Le contenu de cette publication a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. US, US Persons, UK, Guernsey, UE); elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable. Les communications sur le numéro de téléphone indiqué dans ce document peuvent être enregistrées; lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure.





Banque Cantonale Vaudoise  
Case postale 300  
1001 Lausanne

Devises: tél. 021 212 42 42  
[www.bcv.ch/devises](http://www.bcv.ch/devises)